

**Identification de l'organisme qui passe le marché** : Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent.

**Objet du marché** : Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la STEP de la Merlatière

**Procédure de passation** : Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

**Critères d'attribution retenus** : Pour retenir l'offre la plus avantageuse, le jugement des offres a été effectué selon les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

**1-Valeur technique des prestations 70%**

**2-Prix des prestations 30%**

**Attribution du marché** : Le marché est attribué au cabinet IRH INGENIEUR CONSEIL de Nantes avec un taux de rémunération de 4.65% du montant des travaux s'élevant à 710 000.00 € HT, intégrant les missions EP, AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR et OPC soit un forfait provisoire de rémunération s'élevant à 33 050.00 € HT.

**Date de notification** : 16/09/2020

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours** : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 22/09/2020